

Compte-rendu de réunion de bassin des professeurs-documentalistes

Année scolaire	2019-2020
Bassin	Annecy
Réunion	2/2
Jour/date	Lundi 22 juin : 11h/13h
Lieu/structure d'accueil	En distanciel VISIO avec VIA
Animateur(s)-formateur(s)	Isabelle Radlé et Isabelle Venet
Nb de présents/excusés	2 animatrices, 25 présents (dont 1 collègue en PACD avec un OM, 1 collègue du privé avec un OM, 2 collègues invitées), 3 absences, 7 collègues excusées en raison de la gestion du CDI en fin d'année
Nb de collègues invités	29 FTLV + 4 invitées
Pages	Une annexe, CR de visio de bassin datant du 06 juin sans demande FTLV

Cette journée de bassin fait suite à 2 rencontres qui ont eu lieu en visio

-une rencontre de 1h30h le jeudi 11 mai 9h/10h30

-une rencontre de 1h30 le samedi 06 juin 9h30/11h. Cette rencontre a fait l'objet d'un compte-rendu envoyé aux collègues en interne, car nous ne sommes pas passés par la FTLV pour l'organiser. Ce CR est joint à ce document en Annexe 1

Journée de bassin du 22 juin, points abordés :

Les outils pour l'enseignement à distance

Des collègues ont suivi des formations à distance, notamment celles proposées par CANOPE. Présentation et discussion autour de quelques outils :

- Canoprof
- La Quizinière
- Canva plutôt que Madmagz
- Bounceapp
- Learning apps...
- et des formations comme M@gistère et Mooc

L'adaptation de la politique documentaire

La politique documentaire est à compléter d'un volet important : la gestion du document et de l'information lors de l'enseignement à distance

-Avec l'enseignement à distance, il est apparu qu'un besoin d'uniformisation des documents transmis, des applications utilisées et de mise à disposition des informations était nécessaire

-Très peu d'ENT en Haute-Savoie, dans notre bassin, la transmission des documents s'est essentiellement faite par Pronote

-De nombreux logiciels et applications ont été utilisés par les enseignants et les élèves. Besoin d'une sélection de ces outils, puis d'une formation des enseignants et des élèves à leurs utilisations.

Attention au RGPD

-Quelles ressources mises à disposition ? Où ? Développement du portail E-SIDOC ?

-Quelle place pour le livre numérique ? Quelle mise à disposition ?

-Une collègue du bassin partage des documents mis en place après réflexion au sein de son établissement

- Ces réflexions font suite à un sondage fait auprès de tous les enseignants sur les ressources et les outils utilisés avec leurs élèves

- Un guide à destination des élèves a été élaboré (guide pour travailler à distance). Ce guide explique aux élèves comment utiliser Pronote, une messagerie, la classe virtuelle du CNED, des plateformes collaboratives (PADLET et CANVA, Framapad...), les manuels numériques, des logiciels en ligne (pour s'enregistrer vocalement, travailler, faire des quiz), et comment s'organiser.
- Une proposition d'organisation pour former les élèves de 6^{ème} à l'enseignement à distance en septembre :
 - Formation des élèves à Pronote
 - Sondage auprès des familles sur les outils numériques dont dispose leur enfant pour le travail à la maison
 - Les messageries
 - La classe virtuelle du CNED
 - Bureautique : traitement de texte, diaporama, gestion de ses documents
 - La captation images et vidéo
 - La captation audio
 - Les plateformes collaboratives
 - Les manuels numériques
 - Les logiciels en ligne
 - Le portail documentaire E-SIDOC
 - La recherche documentaire en ligne : mise en place d'une sitologie
 - Méthodologie

PIX

Beaucoup d'interrogations autour de PIX, malgré les webinaires et les formations CANOPE suivis par un grand nombre d'entre nous

[-https://eduscol.education.fr/pid38816/certification-des-competences-numeriques.html](https://eduscol.education.fr/pid38816/certification-des-competences-numeriques.html)

pour s'informer sur PIX, PIX ORGA et PIX Certification

[-https://pix.fr/](https://pix.fr/), pour se positionner et se certifier avec PIX

[-https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/pix](https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/pix), comment mettre en place PIX dans son établissement

-PIX et professeur documentaliste : quelles compétences travaillées, quelle place du prof doc, comment se positionner

Bilan de cette fin d'année, et questionnement sur la rentrée

Fin d'année

-beaucoup de collègues n'ont pas rouvert leur CDI, notamment en lycée

-intervention dans les classes pour de l'EMI

-certains collègues sont amenés « à boucher les trous », c'est-à-dire remplacer des enseignants absents dans les EDT, à faire des cours de français, de maths... Pour certains c'est un choix, pour d'autres, cela a été imposé. Il faudrait un cadre réglementaire qui définit précisément ce que le professeur documentaliste est amené à faire ou pas lors de périodes d'enseignement hybride (présentiel, distanciel)

-des séances à distance ont continué d'être menées, autour de l'EMI ou de projets en collaboration avec des enseignants

-plus de prêt de documents

-difficultés rencontrées pour la restitution des manuels scolaires

Rentrée septembre

-que faut-il prévoir pour Septembre : des séances EMI en présentiels, en distanciel ?

-Quelles ressources mettre à disposition, quelle utilisation du matériel informatique ? Indispensables à la pratique de notre métier...

Les coups de cœur

Evocation des coups de cœur partagés lors de certains ateliers Canopé, puis échange sur nos propres lectures.

Un document de synthèse sera envoyé aux collègues.

Les suggestions de travail pour l'année prochaine (faites par les collègues)

PIX

ADAGE

GAR

grand oral

Quelle école pour demain ?

Création d'un média scolaire en collège

Liaison inter-établissements entre élèves

Réflexion sur l'avenir de la documentation : disparition du papier ?

Outils numériques (Genial.ly, padlet....)

Auteurs du CR	Isabelle Radlé et Isabelle Venet
Indexation (tags, mots clés)	ENSEIGNEMENT DISTANCIEL ENSEIGNEMENT PRESENTIEL, POLITIQUE DOCUMENTAIRE
Académie de Grenoble	Pages 1-2-3/5 CR de bassin Pages 4-5/5 Annexe1

ANNEXE 1

Protocole sanitaire et CDI (le 06 juin)

- Nous devons respecter un protocole sanitaire strict dans nos CDI. Ce protocole a été bien entendu discuté entre le professeur documentaliste et le chef d'établissement.

- Bilan de ce qui a été mis en place dans notre bassin au niveau des collègues

- Ouverture du CDI uniquement en présence du professeur documentaliste afin de permettre une traçabilité unique
- Le CDI peut accueillir des groupes d'élèves uniquement (groupes définis en amont)
- Le CDI est utilisé pour l'accueil des enfants prioritaires si besoin
- Prêts de documents sous conditions particulières avec décontamination immédiate aux retours des prêts. Personne n'est autorisé à se servir seul. Prêt uniquement par le professeur documentaliste
- Obligation de la traçabilité des groupes et personnes passant dans le CDI
- Beaucoup de collègues se déplacent dans les classes pour assurer des séances EMI ou autres
- Une fiche protocolaire envoyée par M. Pépin, Inspecteur Vie scolaire stipule clairement que l'espace CDI ne doit pas accueillir d'élèves de manière habituelle, que c'est au professeur documentaliste de se déplacer dans les classes, et que les prêts de documents sont arrêtés. Seul un groupe défini peut accéder au CDI pour traçage et nettoyage de salle

Présentation d'un document du collège de Sillingy

- Partage du document suivant : « Enquête des outils et ressources utilisés pour la classe à distance ». Ce document a pour but de recenser tous les outils et ressources que les enseignants utilisent avec leurs élèves depuis le confinement, de pouvoir former les nouveaux 6^{èmes}, et d'orienter les futures campagnes PIX dans l'établissement.

- Ce document nous semble très intéressant, car il permet de faire un état des lieux des pratiques des enseignants, et de les uniformiser pour que les élèves ne soient pas perdus dans l'utilisation des outils et ressources lors des enseignements à distance.

- Il serait bien de réaliser un document commun

La politique documentaire

Il nous semble que des volets sont à rajouter

- L'uniformisation des outils et ressources utilisés au sein d'un même établissement par l'équipe enseignante
- Un accès aux ressources dans un seul espace : Exemple d'E-Sidoc qui peut accueillir toutes les ressources pédagogiques des collègues (chacun y dépose son Padlet disciplinaire). Une augmentation de la consultation des portails documentaires E-Sidoc a été constatée pendant le confinement. Une légère baisse des consultations a aussi été constatée depuis la reprise en présentiel.

Les ressources

- Quelles ressources mettre en ligne si pas possibilité de prêt
 - Acheter et télécharger des livres à lire en ligne. Existe-t-il un système de droit d'auteur comme l'ADAV avec les DVD ? Comment donner accès à ces livres ?
 - Glose Education. Système pertinent mais avec une utilisation propre à une classe de 30 élèves maximum. Des livres sont attribués à une classe en particulier. L'élève peut les consulter moyennant un code. Le prix varie selon le nombre de classes et d'élèves (reste cher)
 - Problème des livres en ligne gratuits mis à disposition par les éditeurs pendant le confinement, et qui ont été retirés depuis la reprise.
 - franceculture.fr/creation-sonore/une-selection-de-fictions-jeunesse-a-ecouter
- Si possibilité de prêts de documents papier :
 - Pourquoi ne pas permettre des prêts avec tout simplement une mise en quarantaine lors du retour
 - Un système de prêt avec réservation comme en bibliothèque
 - Un système de Drive
 - Utiliser le portail du CDI pour mettre en avant le fonds du CDI, certains livres, et inciter à leurs prêts

Formation des élèves et des enseignants

- CANOPE propose actuellement tout un panel de formations en ligne. Certaines de ces formations peuvent être intéressantes à suivre afin de former les collègues et les élèves à la rentrée
 - Les formations sur la classe inversée
 - Les formations à des outils pour concevoir des capsules vidéos, des quiz, des documents interactifs...
 - Les formations sur l'enseignement à distance
- M@gistère et Fun Mooc proposent également des formations sur la classe inversée

Les manuels scolaires : 2 exemples de restitution

- Voici le protocole envisagé au collège du Mont des Princes à Seyssel :
 - Semaine du 22 au 26 juin balisée pour le retour des manuels, des livres du CDI encore non rendus à cette date et autres ouvrages prêtés par les enseignants.
 - Le matin : récupération des ouvrages des élèves présents (au collège 2 niveaux accueillis par jour) et l'après-midi (jusqu'à 17h30) récupération des ouvrages des élèves qui ne reviennent pas avec prise de RDV via Pronote comme pour les réunions parents-professeurs.
 - La salle polyvalente (donc grande + accès extérieur) sera dédiée à cette fonction et les manuels seront mis en quarantaine jusqu'à distribution de la rentrée suivante.
- Protocole envisagé au collège des Balmettes à Annecy
 - Couvertures enlevées et réparation des manuels à la maison.
 - Restitution des manuels sur les créneaux horaires des classes dans les classes lors de la semaine du 22 au 26 juin également.

- Retour informatisé avec l'élève en face à face pour être sûre qu'il rend bien ses manuels et pas ceux de quelqu'un d'autre, et pour faire le point sur l'état du manuel.
- Des créneaux seront ouverts sur les temps libres des deux dernières semaines pour les élèves qui ne reviennent pas, avec prise de RDV pour ceux qui le souhaitent, ou sans RDV pour d'autres (mais pas les mêmes jours du coup).
- Les manuels seront stockés au CDI pour la mise en quarantaine cet été.
- Récupération des livres du CDI et des séries de français pour ceux qui ne les auraient pas encore rapportés, avec décontamination
- Gros travail de récupération sur le niveau des 3^{èmes} et des élèves qui ne reviendront plus
- Pour les autres niveaux, indulgence jusqu'en septembre, pas de distribution des nouveaux manuels si les anciens n'ont pas été rapportés

Quel CDI pour demain

- Réflexion sur le rôle des professeurs documentalistes dans un fonctionnement hybride

- Quelle EMI à distance ?
- Proposer des séances plus portées sur le bien-être de l'élève : atelier philo, groupe de réflexion
 - albin-michel.fr/ouvrages/philosopher-et-mediter-avec-les-enfants-9782226322371
 - Possibilité de faire venir gratuitement une animatrice formée SEVE (asso de Lenoir) et de mener ensemble ces débats philo
 - Formation Lenoir, Formation Promobe
- Proposition de former un groupe de travail sur « réfléchir à une nouvelle école, un nouveau CDI ».